

La reconstruction des tissus urbains post-catastrophe : quelles stratégies adopter ?

Compte-Rendu du Webinaire

Organisé le 23 Novembre 2021 en partenariat avec :

Cités Unies France

Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU)

Cités Unies Liban/Bureau Technique des Villes Libanaises (BTVL)

Introduction

La double explosion du 4 août 2020 a suscité des élans de générosité et une mobilisation de la communauté internationale accompagnés de fonds d'urgence pour subvenir aux besoins des sinistrés : dons en nature aux familles dans le besoin, reconstruction de logements, réhabilitation d'espace publics, mise à niveau des infrastructures, etc. Parallèlement, au niveau local, les élans de solidarité se sont multipliés : initiatives individuelles, appuis de municipalités libanaises, accompagnement des organismes de recherches universitaires, etc. Si certaines aides étaient plutôt ponctuelles, inscrites dans un contexte d'urgence, d'autres visaient le long terme : plusieurs organismes donateurs (GIZ, Fondation Suisse, AFD, USAID, Institut français, Ambassade du Japon, etc.) cherchaient à développer des plans et des stratégies pour la restauration totale de tous les services et la revitalisation de l'économie libanaise.

Dans cette perspective et pour soutenir les autorités locales partenaires (touchées par l'explosion du port ou la crise multisectorielle) dans leurs actions de réhabilitation et de mise en œuvre de services publics, Cités Unies France avec le soutien des collectivités territoriales françaises donatrices et de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), ont mis en place un **Fonds de Solidarité pour le Liban** dont le but est de mettre en avant le rôle des gouvernements locaux dans la réponse aux crises et la mise en place de politiques résilientes de long terme. En effet, avec un état absent, les collectivités locales libanaises, dernier rempart de l'action publique encore debout, vivent dans des situations quotidiennes de crise.

Ce **Fonds de solidarité pour le Liban** a permis le lancement d'un projet d'envergure mis en œuvre par Cités Unies Liban/BTVL en étroite concertation avec Cités Unies France. Ce projet prévoit différents axes de travail :

- Appuyer les familles de Bourj Hammoud dans le besoin (ville à proximité du port touchée par l'explosion.)
- Appuyer un projet communautaire à Karantina (quartier directement sinistré par l'explosion) mis en œuvre par le Beirut Urban Lab.
- Appuyer les collectivités locales libanaises dans le domaine du développement économique local et dans le domaine de la jeunesse, de l'éducation et du social.
- Assurer des échanges d'expertise entre villes donatrices et villes bénéficiaires sur différentes thématiques et développer des partenariats de coopération.

Dans le cadre de l'axe de travail qui permettra des échanges entre les collectivités locales françaises donatrices et les collectivités locales libanaises, quatre webinaires seront réalisés afin de faire connaître des expériences des collectivités donatrices, de prendre connaissance des projets réalisés dans les villes libanaises bénéficiaires et de favoriser les échanges entre les collectivités françaises et libanaises en vue de possibles partenariats de coopération décentralisée.

Ainsi, et au vu des actions actuellement mises en œuvre à Beyrouth et à Bourj Hammoud, le premier webinaire a été organisé sur la problématique de la reconstruction post-catastrophe : Comment agir dans l'urgence tout en inscrivant ces actions sur le long terme ? Au-delà d'une reconstruction matérielle, quelles sont les stratégies à adopter pour le relèvement des communautés sinistrées ? Quels sont les acteurs liés à la reconstruction ? Comment identifier les blocages et les leviers d'action permettant la mise en œuvre de stratégies de reconstruction participatives ?

Objectifs

Ce webinaire a permis de mettre l'accent sur les approches participatives et les projets pilotes de reconstruction sociale, économique spatiale et physique.

Les objectifs de ce webinaire étaient de :

- Faire connaître des bonnes pratiques en matière de reconstruction post-catastrophe.
- Faire connaître les acteurs impliqués dans la reconstruction post-catastrophe.
- Faire connaître les approches participatives mises en œuvre par les acteurs locaux (organisme de recherche, ONG, collectivités territoriales).
- Assurer des échanges entre collectivités libanaises et collectivités françaises sur les stratégies à adopter pour une reconstruction inclusive.

Participants

Ce webinaire s'adressait aux collectivités locales libanaises membres de Cités Unies Liban/BTVL, et à l'ensemble des partenaires du projet **Fonds de Solidarité pour le Liban** à savoir Cités Unies France, les collectivités territoriales françaises donatrices et Cités et Gouvernements Locaux Unis.

Déroulé du webinaire

Séance d'ouverture

M. Béchir ODEIMI, Président de Cités Unies Liban et Directeur du Bureau Technique des Villes Libanaises, a commencé par souhaiter la bienvenue à tous les participants (notamment aux collectivités locales françaises et aux collectivités locales libanaises) à ce webinaire dont la thématique est d'actualité pour toutes les collectivités libanaises au vu de la difficulté de la situation au Liban. Il a expliqué que, suite

à l'explosion de Beyrouth, l'appui de la communauté internationale était de deux natures : certaines aides étaient inscrites dans un contexte d'urgence, d'autres ciblaient le long terme. Au niveau de Cités Unies France (avec le soutien des collectivités territoriales françaises donatrices et de CGLU), cette aide s'est traduite par un Fonds de Solidarité pour le Liban, un projet de large envergure qui appuie 16 collectivités libanaises au niveau de plusieurs thématiques de travail (le social, l'éducation, l'emploi des jeunes, etc.).



Dans le cadre de ce projet, des actions sont donc mises en œuvre à Beyrouth (dans le quartier de Karantina) et à Bourj Hammoud. Ces actions mises en œuvre avec l'appui des municipalités seront présentées dans ce webinaire. En effet, cette rencontre permet l'échange d'expertise entre collectivités locales libanaises et collectivités locales françaises, et cela se traduira par quatre webinaires. Le premier webinaire, intitulé « La reconstruction des tissus urbains post-catastrophe : quelles stratégies adopter ? », permettra de mettre l'accent sur les approches participatives et les projets pilotes de reconstruction sociale, économique, spatiale et physique. En ce sens, M. ODEIMI a ensuite introduit le déroulé du webinaire qui porte sur deux axes :

- L'axe 1 : La prévention et la gestion de crise.
- L'axe 2 : Les aspects multidimensionnels de l'après crise.

Mme Valérie DUMONTET, Vice-Présidente du Département de l'Aude, et Présidente du Comité des donateurs du Fonds de Solidarité pour le Liban, a, à son tour, remercié les participants d'être aussi nombreux sur ce premier webinaire de ce Fonds de Solidarité. Elle a expliqué que ce fonds repose sur la mobilisation des partenaires français afin d'accompagner les municipalités libanaises en ces temps de crise. Mme DUMONTET a, par ailleurs, parlé de la mission au Liban qui a eu lieu en septembre 2021 : la délégation composée de M. GIOVETTI et Mme DUMONTET a pu constater le désarroi des municipalités libanaises devant l'absence d'implication des municipalités dans la distribution des aides par les ONG. C'est en sens que ce Fonds est à destination des municipalités afin de répondre à la post-urgence. Dans l'urgence, les élans de solidarité se multiplient, mais il faut également assurer la post-urgence et faire des actions qui posent des leviers structurants pour permettre la relance pérenne du développement économique local, de la cohésion sociale et des conditions d'un redressement.

Mme DUMONTET a mentionné que le Fonds est mis en œuvre par Cités Unies Liban/Bureau Technique des Villes Libanaises (BTVL) en lien avec le comité des maires, en partenariat avec Cités Unies France et en concertation avec l'ambassade de France au Liban et l'ambassade du Liban en France. La gestion du Fonds a été faite en concertation afin d'assurer la solidarité et le soutien aux personnes démunies, la reconstruction aux quartiers les plus touchés, mais également mettre en œuvre des actions qui vont cibler la jeunesse, l'éducation, le développement économique locale et l'insertion sociale, tout en prenant en compte le contexte multi-crisis, les difficultés de l'état d'assurer sa fonction de régulation et d'accompagnement de ses populations et des municipalités. En ce sens, un des principaux enjeux au Liban

est d'accompagner les municipalités qui sont des leviers d'actions territoriales directes dans leur action de redressement.

Ce partage d'expérience permet aux collectivités françaises de faire évoluer certaines idées et pratiques afin de trouver des voix de redressement.

Axe 1 : La prévention et la gestion de crise

M. Simoné GIOVETTI, Taskforce de CGLU pour la prévention et la gestion territoriale des crises, a commencé par rappeler ce qui a amené CUF et CGLU à proposer ce nouvel outil (le Fonds de solidarité) pour venir en aide aux collectivités affectées par une crise, en prenant en compte la reconstruction et le rôle que peuvent jouer les collectivités locales dans ce domaine.

Lors d'une crise, les collectivités territoriales sont les plus proches des habitants et du territoire et pourtant elles sont souvent exclues de la coordination et des opérations d'aides qui suivent. Bien que les collectivités soient consultées à répétition lors des opérations, elles n'ont pas leur mot à dire dans les stratégies d'aides mises en œuvre sur leur territoire. Les capacités des ONG dépassent celles des collectivités. Ainsi, une double gouvernance s'installe sur le territoire. M. GIOVETTI a cité l'exemple de la municipalité de Beyrouth qui n'a pas été impliquée dans les actions des ONG, suite à l'explosion du port.

M. GIOVETTI a donc expliqué qu'au-delà de l'aide humanitaire, la démocratie locale est mise en danger. Cela a également été noté à Haïti et quelques pays en Afrique.

En ce sens, CUF et CGLU ont proposé cet outil de Fonds afin de soutenir les collectivités locales affectées dans leur réponse aux crises en leur permettant de définir elles-mêmes leur priorité pour venir en aide aux populations ; cela a été appliqué dans le cadre du projet Fonds de Solidarité pour le Liban. Ainsi, des projets multiformes ont été construits, en réponse aux besoins identifiés par les collectivités, qui portent sur la reconstruction, mais également sur d'autres thématiques prioritaires et durables comme la planification spatiale et la reconstruction sociale et économique.

Les opérateurs de l'aide internationale ont des financements conséquents, mais dialoguent avec le pouvoir central et très peu avec les pouvoirs locaux où les projets se déroulent. Dans des pays fragiles où l'Etat est absent ou fragilisé par la crise (comme notamment au Liban), ce processus est encore plus fragile. En effet, la reconstruction se fait avec très peu de participation citoyenne. En ce sens, les projets menés avec le BTVL et le Beirut Urban Lab (BUL) répondent à cette préoccupation en donnant le temps nécessaire aux acteurs locaux de s'exprimer pour construire ensemble un projet.



La résilience portée par CGLU et CUF est un concept promu par les Nations Unies et fait partie de l'Agenda mondial. Ce concept se traduit dans le cadre du projet Fonds de Solidarité par comment chaque activité menée peut laisser un territoire plus fort, plus résilient et plus préparé (même s'il s'agit d'une petite action menée avec de petits moyens).

Mme Sawsan BOU FAKHREDDINE, Conseillère technique de l'Unité de gestion de crise auprès du Premier Ministre, a parlé de la crise multidimensionnelle et des outils pour une bonne coordination des échelles administratives centrales (Premier Ministre), déconcentrées (Préfets et sous-préfets) et décentralisées (municipalités et fédérations des municipalités).

Mme BOU FAKHREDDINE a commencé par expliquer que le bureau se trouve au séraïl du Premier Ministre et œuvre depuis 2010. Il a été créé en vertu d'un projet qui a été adopté par le premier ministre pour le renforcement des compétences des autorités libanaises dans la gestion des crises notamment au niveau de la prévention, la préparation, la réponse et la reconstruction (quatre axes de travail). Au niveau national, le projet a pu mettre en place une stratégie nationale pour la prévention des crises ainsi qu'une stratégie nationale pour la réponse aux crises et aux catastrophes. Afin d'être mieux préparé à faire face aux crises, l'unité de gestion avait élaboré un premier draft en 2012. Depuis 2012 jusqu'à ce jour, l'unité a mené des ateliers de travail continu avec différentes parties prenantes afin de renforcer les compétences de chaque gouvernorat à la gestion et à la prévention de crises.

Mme BOU FAKHREDDINE a expliqué que toutes les crises commencent au niveau local et puis grandissent en envergure (car cela dépend de la façon dont elles sont gérées). En ce sens, la stratégie de l'unité est de travailler avec les autorités locales (les municipalités et les fédérations de municipalités) étant donné que le niveau local est le plus important pour gérer la crise. L'unité travaille en coordination avec les préfets et les sous-préfets en leur expliquant c'est quoi la crise comment la gérer, car les préfets sont les premières autorités responsables des collectivités et des territoires libanais.

Le travail de l'unité consiste à comprendre les risques et faire une évaluation des risques à travers des enquêtes de terrain et des recherches scientifiques en collaboration avec le Conseil National de la Recherche Scientifique du Liban (CNRS-L) pour savoir exactement le type de risques dans chaque région, afin de (1) sensibiliser les parties prenantes et les communautés à ces risques et (2) développer avec les préfets et les municipalités des stratégies de prévention pour limiter les risques. La prévention passe par la mise en place de cellules, de groupements, de parties prenantes formées et qui ont une bonne connaissance du processus de gestion de crise, comme par exemple pour gérer les catastrophes récurrentes dans le contexte libanais comme les incendies des forêts et les inondations (Chouf, Baalbek el Hermel, Liban Nord). Ainsi, le travail avec les collectivités locales dépend principalement de la nature du risque afin de renforcer leurs compétences et s'assurer que ce soit les collectivités locales qui interviennent en premier pour la prévention des risques (au niveau des 4 axes de travail déjà évoqués).

Depuis quelques années, l'unité travaille avec les préfets à faire des cellules de premières interventions pour répondre à une crise : il s'agit de cellules formées de la communauté locale qui interviennent au début de la crise afin de contenir son impact. L'unité travaille selon la convention de Sendai, qui a pour objectif premier de limiter le nombre de mortalité et la perte humaine (et en second lieu de limiter les dégâts des biens matériels). Cette convention est liée à la compréhension des risques et de la gouvernance, mais afin d'atteindre cet objectif, l'intervention première doit être au niveau local car c'est à ce niveau-là que débutent la plupart des crises et des catastrophes. En effet, cela a été déduit lors du

travail d'évaluation de risque sur le terrain qui a permis de localiser les risques, les dangers, les produits chimiques abandonnés qui pourront éventuellement mener à une crise.

La pandémie (COVID-19) a permis de démontrer que les collectivités locales sont au cœur de l'action dans la gestion de crise. En effet, les collectivités ont réussi à limiter la propagation du virus (par la sensibilisation, l'adoption des gestes barrières, la distribution de produits hygiéniques et sanitaires, etc.). Il y a une coopération entre l'unité de gestion de crise et le ministère de l'intérieur et des municipalités afin de faire parvenir cette stratégie de travail et de planification et permettre sa mise en pratique au niveau des municipalités, des sous-préfets et des préfets.

Mme. Faten ABOU HASSAN, Directrice générale des collectivités locales auprès du Ministère de l'Intérieur et des Municipalités libanaises, s'est excusée de ne pas pouvoir intervenir à cause d'un problème de connexion.

Axe 2 : Les aspects multidimensionnels de l'après crise

Mme Geneviève SEVRIN, Directrice générale de Cités Unies France et modératrice de cet axe a commencé par remercier les participants en leur souhaitant la bienvenue avant d'introduire la session qui aborde les aspects multidimensionnels de l'après crise : la reconstruction sociale (venir en aide aux personnes les plus démunies, recréer du lien social, etc.), la reconstruire physique des territoires endommagés et la reconstruction économique.



2.1. La reconstruction sociale

M. George KRIKORIAN, élu de la municipalité de Bourj Hammoud, a commencé par présenter la ville de Bourj Hammoud, limitrophe à la ville de Beyrouth, et qui se situe à 800m du port de Beyrouth. Cette ville a donc été gravement affectée par l'explosion. Une évaluation rapide faite en collaboration avec UN-Habitat a permis d'évaluer les dégâts. La municipalité de Bourj Haammoud a, en effet, été pionnière dans sa réponse après-catastrophe. L'évaluation des dégâts a montré que 55% des bâtiments de Bourj Hammoud ont été affectés par l'explosion.

M. KRIKORIAN a, par ailleurs, noté que durant la crise, les organisations internationales ont eu une réponse liée au contexte d'urgence en distribuant les aides de façons générales. Après l'urgence, chaque ONG a réalisé une enquête de terrain pour identifier les besoins des habitants dans la région selon un système de notation (propre à chaque ONG). En ce sens, les habitants qui ont eu une note de 10 ont reçu des aides et ceux qui ont eu une moyenne de 8 n'ont rien reçu et pourtant, ils étaient tout autant dans le besoin. Cette situation a conduit à un surplus d'aide chez certains habitants qui ont commencé à vendre les aides attribuées dans la rue. En même temps, il y avait un refus total de la part des ONG de travailler

avec l'Etat (le pouvoir central) mais également avec les pouvoirs locaux libanais. La municipalité de Bourj Hammoud n'étant pas exemptée, n'est donc pas intervenue pour ne pas bloquer l'aide attribuée aux habitants dans le besoin. Cependant, plus tard, les organisations ont commencé à coordonner leurs actions avec les autorités locales et après cette coordination s'est étendue vers quelques échelons du pouvoir central.



À noter que les aides qui ont été distribuées dans la phase reconstruction post-catastrophe a ciblé les habitants dont les logements ont été endommagés. Ainsi, il n'y a pas eu une reconstruction pour la région dans sa totalité. Récemment (durant les deux derniers mois), les micros et petites entreprises ont commencé à recevoir certaines aides.

M. KRIKORIAN a expliqué que le plus grand défi après l'explosion était de mettre en place un mécanisme de coordination, car il y avait une centaine d'organisations internationales et locales qui proposaient leur aide. La coordination de ces initiatives a finalement été prise en charge par l'unité d'urgence avancée de l'armée libanaise en collaboration avec les Nations Unies.

Si la municipalité de Bourj Hammoud a réussi à achever en quelques jours les opérations de déblayages causés par l'explosion (avec l'aide de volontaires et de plusieurs municipalités), c'était grâce au fait que, depuis 2011, la région du Metn a commencé à mettre en place des stratégies/plans d'actions pour gérer les crises. En outre, avec la pandémie (COVID-19), la municipalité a activé la cellule de gestion de crise au sein de la municipalité qui regroupe tous les directeurs et représentants de tous les services concernés (polices, travaux publics, santé, etc.). La municipalité avait répertorié toutes les ressources disponibles dans la région (engins, machines et produits de santé).

M. KRIKORIAN a, par ailleurs, noté qu'identifier les besoins des citoyens durant les crises sociales est plus simple pour une municipalité ou une commune de petite taille où le nombre des habitants est plus ou moins le même durant toute l'année. Cependant, dans une ville de 170 000 à 200 000 habitants (cas de Bourj Hammoud) et où il y a un renouvellement continu de la population, évaluer les besoins des résidents au niveau social constitue un vrai défi pour la municipalité. Bien que la municipalité de Bourj Hammoud soit bien consciente des réalités du terrain, elle n'a pas des données exactes faute de moyens techniques et financiers. La municipalité a des ressources limitées qui ne permettent ni de répondre aux besoins urgents ni d'identifier les habitants dans le besoin (cela constitue un vrai défi et nécessite des études et des évaluations scientifiques).

Par ailleurs, les municipalités sont confrontées à des défis financiers (avec la dévaluation de la livre, le retard dans les versements des dotations de l'État, etc.) et des défis législatifs. Depuis 2013, les circulaires du ministère de l'intérieur et des municipalités libanaises interdisent aux municipalités de distribuer des

aides sociales directes à des résidents non-inscrits dans les registres de la municipalité. Même si une personne habite depuis 50 ans à Bourj Hammoud et est dans une situation précaire, la municipalité ne peut pas l'appuyer si elle n'est pas enregistrée dans les registres. Parallèlement, les lois interdisent aux municipalités de contribuer à la réhabilitation des propriétés privées. Si un bâtiment risque de s'effondrer, la municipalité peut avertir les habitants pour l'évacuer, peut démolir le bâtiment, mais ne peut pas aider les habitants à le réhabiliter.

M. KRIKORIAN a finalement remercié le BTVL, CUF et les collectivités françaises donatrices pour leur soutien dans l'identification des besoins suite à l'explosion de Beyrouth, expliquant que le Fonds de Solidarité a permis (1) d'appuyer la municipalité dans ces besoins logistiques rapides et urgents (le diagnostic a été fait en concertation avec la municipalité), et (2) d'aider la municipalité dans l'identification des familles dans le besoin. Ce travail social a été fait suite au recrutement d'un expert. La municipalité a facilité le travail de l'expert en assurant le contact avec les associations et les organisations locales qui travaillent dans la région, mais également avec les institutions religieuses qui font partie du paysage libanais. En effet, au Liban, les gens demandent de l'aide aux organisations communautaires ou aux organisations religieuses. Avec l'aide de l'expert et des associations, la municipalité a pu récupérer des données sur les familles dans le besoin en prenant en considération toutes les tranches d'âges (personnes âgées, enfants, personnes sans-emplois, alitées, etc.), et en identifiant les besoins urgents et les différents types et modalités d'appuis envisageables. Cependant, M. KRIKORIAN a noté que cette méthodologie de travail présente un point faible : certaines familles dans le besoin ne partagent pas leurs difficultés avec les organisations communautaires et/ou religieuses. Donc cette méthodologie de travail ne permet pas d'avoir accès à ces groupes. Pour atteindre cette catégorie, il faut faire un diagnostic complet de la région (maison par maison). M. KRIKORIAN est cependant conscient que ce type de travail nécessite du temps et la mobilisation de capacités humaines. À noter que le travail réalisé dans le cadre du Fonds de Solidarité pour le Liban a permis d'atteindre la majorité des cas (surtout au vu du nombre des habitants).

Mme Valérie DUMONTET, Vice-Présidente du Département de l'Aude, et Présidente du Comité des donateurs du Fonds de Solidarité pour le Liban, a rappelé que le département de l'Aude a connu plusieurs crises majeures liées aux inondations et risques d'incendie. En effet, le territoire a connu un certain nombre d'inondations. La dernière a eu lieu en 2018. Cependant, malgré les retours d'expérience précédents et les dispositifs d'anticipation (prendre exemple sur ce qui s'est passé sur les crises précédentes), il y a eu quinze morts dans l'Aude et 50% du territoire audois a été touché (soit 230 communes touchées par les inondations). Pour faire un parallèle avec le Liban, cela représente un quart du pays touché en quelques heures (la superficie de l'Aude équivaut à la moitié du territoire libanais).

Durant les premières heures, c'est l'aide immédiate, l'urgence, qui prime ; à savoir la mobilisation des municipalités, des services de secours, des pompiers, des agents des collectivités territoriales et notamment du département autour des questions de solidarités humaines (hébergement des gens, distribution de vêtements chauds, etc.). Par ailleurs, le département a travaillé sur l'installation immédiate d'un collectif qui a regroupé l'État, le département, la région et l'association des maires de l'Aude. L'impérieuse nécessité de cette coordination (services de secours, pompiers, armée, services des collectivités, etc.) est devenue une habitude qui a malheureusement été prise au regard des autres expériences de gestion de crises et de catastrophes. Dans le système administratif français, il est difficile d'avoir une réactivité qui porte sur la solidarité humaine et la distribution d'aide d'urgence (distribution d'argent liquide pour les courses, vêtements, etc.). Cependant, les expériences précédentes ont démontré

que l'Aude peut réussir à le faire en mettant en place un guichet unique de secours d'urgence pour simplifier les procédures et éviter les lourdeurs administratives.

La deuxième étape porte sur l'organisation du temps de réconfort et de résilience collective (veillée, hébergement collectif, etc.). Cette organisation a été faite par les municipalités accompagnées par le département.

La troisième étape consiste à régler la question des assurances et des indemnisations, le relogement pérenne, l'éducation, etc. qui relèvent de la reconstruction humaine. Cependant, le système assurantiel est individuel. Il n'y a pas d'assurance collective. La dynamique collective (l'État, sous la pression du président de la République et du Premier ministre) a permis de faire accélérer les procédures du système assurantiel.

Parallèlement, la reconstruction physique doit s'organiser ; il s'agit d'une reconstruction à la fois humaine, mais aussi territoriale et concrète.

Autre la gestion de crises suite à une catastrophe naturelle ou une catastrophe humaine (comme celle de l'explosion), il y a l'action sociale dans un contexte de crise économique. La crise économique est pernicieuse comme elle n'est pas visible d'un seul coup. Dans ce cas, l'action sociale doit s'organiser sur la durée. En ce sens, le département a travaillé, en partenariat avec le Bureau Technique des Villes Libanaises, avec les collectivités libanaises sur la thématique de l'action sociale et sur comment les municipalités ou les collectivités territoriales peuvent se positionner pour être des acteurs de la réduction des inégalités et de l'accompagnement de la sortie de précarité d'un certain nombre de personnes.



Mme DUMONTET a conclu son intervention en posant quelques questions qui nécessitent réflexion : Comment mettre en place des systèmes qui ne soient pas de l'assistantat ? Comment agir en collaboration avec les secteurs public et privé ? Comment faire le lien entre l'action sociale de solidarité avec l'économie, le retour à l'emploi, l'accès aux loisirs, à la culture pour l'épanouissement des personnes ? Quels sont les publics prioritaires, les publics cibles, les jeunes, les personnes handicapées, les seniors, les femmes isolées ? En ce sens, Mme DUMONTET a expliqué qu'il faudra prendre en compte la dignité des gens en proposant une aide sociale qui sort de cet esprit d'assistantat et qui porte sur les épiceries solidaires plutôt que les distributions de bons de repas (comme par exemple avoir l'opportunité de cultiver son alimentation) ou sur la distribution d'aide conditionnée par des contrats de parcours personnel. Il s'agit de faire le lien entre l'action sociale et les entreprises pour accompagner un retour à l'emploi.

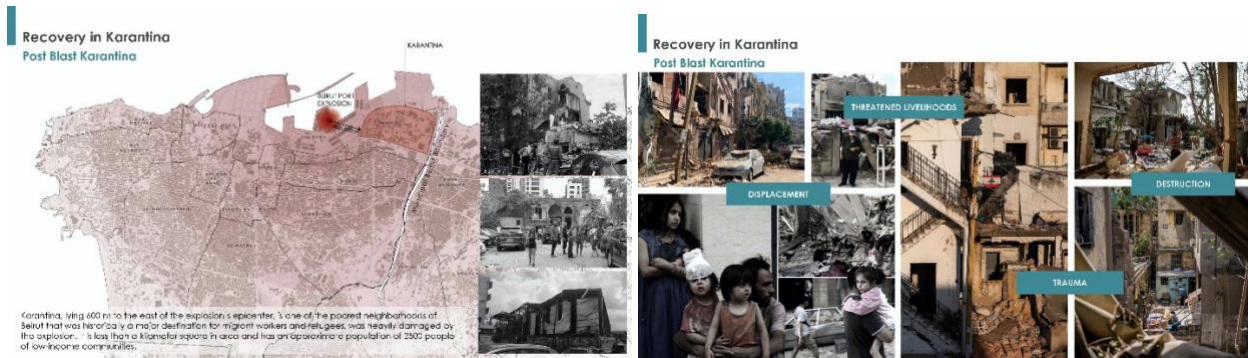
2.2. La reconstruction physique, spatiale et communautaire

Mme Howayda AL-HARITHY, Chef du département d'Architecture et de Urbain Design à l'Université Américaine de Beyrouth et membre fondatrice du Beirut Urban Lab, est intervenue sur la question de la reconstruction physique et spatiale comme étant une opportunité pour renforcer le développement local et d'instaurer un dialogue avec les habitants et de susciter l'engagement de ses populations.

Avant de présenter le rôle du Beirut Urban Lab dans la reconstruction des quartiers de Beyrouth, Mme AL-HARITHY a commencé par donner un bref aperçu de BUL. Ce laboratoire de recherche a été créé à l'Université américaine de Beyrouth par quatre membres fondateurs. Il œuvre depuis 2006 (suite à l'invasion israélienne du Liban) sur la reconstruction post-crise et post-catastrophe. Il a également travaillé sur la reconstruction en Syrie et en Irak ; et donc il intervient dans les villes ou les pays qui ont eu à souffrir des répercussions d'une crise ou d'une guerre.



Suite à l'explosion du port de Beyrouth, BUL a commencé à travailler sur la reconstruction de Beyrouth et à miser tout particulièrement sur le quartier de Karentina surtout en ces temps de crise, notamment en s'appuyant sur les fonds et les contributions des donateurs (comme IDRC). BUL travaille actuellement au niveau de trois axes : (1) la reconstruction post-catastrophe, (2) la réhabilitation d'un quartier, (3) le développement d'une nouvelle vision pour Beyrouth ; notant que cette vision ne se limite pas aux quartiers qui ont été directement impactés par l'explosion. Le but est d'adopter et d'avoir une nouvelle approche axée sur les droits de l'homme, une composante qui permettrait de renforcer l'action socio-économique locale et de bâtir des communautés résilientes. BUL a choisi de travailler sur Karentina car c'est l'un des quartiers les plus touchés par l'explosion du port. Au vu de son emplacement géographique, les populations et les bâtiments (notamment les logements) ont été lourdement affectées. Il y a également eu beaucoup de répercussions sur la santé physique et mentale des citoyens. Il faut noter que Karentina n'en est pas à sa première expérience déplorable. Elle a subi des vagues de migrations et a été la scène de terribles incidents et de dégâts après les guerres. Il s'agit d'un quartier extrêmement vulnérable.



L'approche adoptée par BUL est une approche multidimensionnelle qui porte principalement sur le développement communautaire. Elle est fondée sur la méthodologie CDS (*city development sustainable strategy*) qui a été affinée, retravaillée et adaptée à un contexte de réhabilitation suite à une crise. Elle est composée de cinq étapes : (1) faire un diagnostic global de la région, (2) analyser les données recueillies, (3) mettre en place un cadre stratégique de l'action de réhabilitation, (4) tirer des résultats concrets pour élaborer des plans d'action réalisables conformément aux spécificités du lieu, et (5) mettre en place des modalités de suivi.

Par ailleurs, BUL s'est fondé sur une nouvelle approche participative (CS) qui consiste à former et faire participer des chercheurs locaux dans toutes les étapes du projet (la recherche, l'implémentation et la mise en œuvre de projets et de la communication avec la société civile).

Le projet repose sur la participation de toute la société civile et ce à différents niveaux : que ce soit à travers la création d'espaces de dialogue ouverts, des groupes de discussion (*focus group*), des séances de débats et de dialogues auxquelles à participer les chercheurs locaux et les résidents du quartier (libanais, syriens, ouvriers, etc.). La méthodologie de travail est donc fondée sur un travail scientifique parce qu'elle se fonde sur les résultats d'études de terrain faites aux niveaux social et économique, notamment sur les logements, les entreprises, etc. par le biais d'entretiens bilatéraux. Les données recueillies ont permis de poser les jalons d'un projet qui puisse vraiment répondre aux attentes des citoyens de la communauté. BUL a adopté des thématiques transversales sur le logement et l'accès égal à des unités de logement, l'inclusion sociale, la lutte contre la vulnérabilité sociale et économique, la cohésion sociale, économique et spatiale, la préservation des valeurs culturelles et économiques du quartier, le développement durable et inclusif. L'approche de BUL consiste donc principalement à préserver et protéger un environnement urbain tout en mettant en œuvre un projet vital qui permettra aux habitants d'un quartier des plus vulnérables de souffler.

BUL a donc étudié les pratiques quotidiennes de la population afin de proposer des projets qui permettent de relancer l'environnement économique du quartier et de répondre directement aux besoins de cette communauté.

Aujourd'hui, BUL et D4C (*Design for Community*) travaillent sur la mise en œuvre d'un centre communautaire à Karantina en réponse aux besoins formulés par les habitants. Ce projet est travaillé avec la communauté et pour la communauté car la communauté locale est le premier échelon à intégrer lors d'une pareille initiative.

Mme Sarah Rita KATTAN, Directrice exécutive de D4C (*Design for Community*), a complété les propos de Mme AL-HARITHY en présentant le projet du centre communautaire. Elle a commencé par expliquer que

Design for Community consistait en un cours enseigné par M. Karim NAJJAR, le président de D4C. Ce cours, qui existe toujours, permet aujourd'hui la mise en œuvre de projets conçus par les étudiants, les professionnels et les experts qui apprennent à aider les communautés marginalisées en créant des projets créatifs et innovatifs selon une approche participative.



D4C a commencé par travailler (avec BUL) sur une analyse de besoins développée selon une méthodologie de travail scientifique (comme mentionné par Mme AL-HARITHY) afin de cibler les besoins de la communauté et les traduire en un projet, un centre communautaire qui s'appelle NAFAS (qui veut dire souffle). Il s'agit d'un espace où la communauté pourrait se retrouver et travailler ensemble dans un espace commun. D4C propose de créer dans l'espace abandonné (mis à la disposition du quartier par la municipalité) un projet ouvert à la communauté.

Les étudiants et les volontaires ont commencé par faire un relevé de l'espace abandonné et endommagé par l'explosion du port de Beyrouth afin de comprendre l'espace. Ensuite, ils ont discuté avec toutes les parties prenantes : des experts dans le développement de centres communautaires, des représentants des différents quartiers, des personnes de milieux différents, etc.

Surveying and discussing

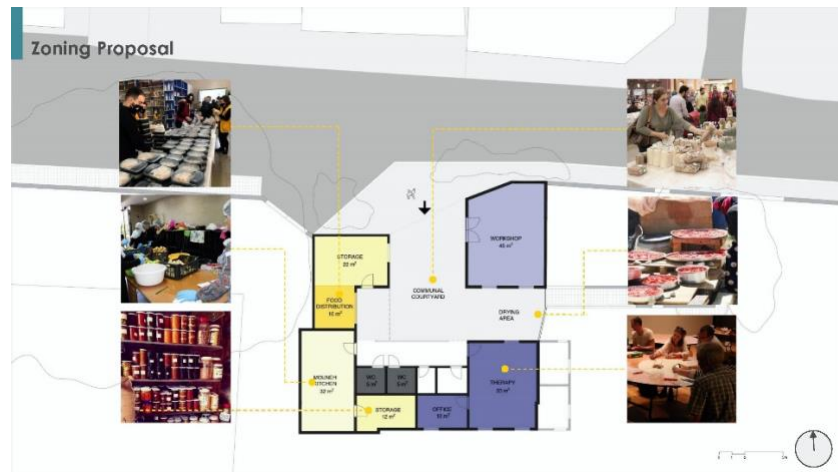
Stakeholders
Community
NGOs
Experts and professionals
Donors

Potential Programs

25

Suite à l'analyse des données recueillies par BUL, cinq programmes ont été définis : (1) la guérison et la récupération à travers la thérapie collective et la thérapie individuelle (conséquence directe de l'explosion de Beyrouth et de la crise économique) ; (2) le renforcement des capacités et les ateliers de travail à mettre en œuvre (cela pourrait créer des offres d'emploi pour les jeunes), (3) la création d'un espace de rassemblement (créer un espace communautaire ouvert à toute la communauté afin de discuter à propos de leurs besoins), (4) la création des opportunités d'emploi, (5) le soutien des familles à travers une distribution de nourritures régulière (qui se passe déjà à Karentina).

En ce sens, D4C a fait une recherche sur le processus de distribution de nourriture et comment faire des provisions afin de prévoir une cuisine et un espace de vente aux femmes du quartier désireuses de vendre leurs produits et avoir un certain revenu.



Au niveau de l'architecture du bâti, le concept est d'ouvrir l'espace à la communauté en créant une cour intérieure. L'espace sera soumis à un programme préalablement défini selon un calendrier de travail (avant-midi et après-midi).

Ce lieu sera opéré à travers une ONG qui s'appelle Amel et en consultation avec un comité consultatif de la communauté afin de définir les besoins des usagers du centre. Quatre ONG se sont également engagées à animer ce centre (pour faire des provisions, une soupe populaire, des activités artistiques, etc.).

Mme KATTAN a conclu son exposé en présentant les collaborateurs du projet.

M. Aram MALIAN, Adjoint au Maire de Beyrouth, n'a pas pu se joindre au webinaire en raison de voyage. Mme KATTAN a donc lu le mot qu'il avait préparé à cette occasion.

M. MALIAN a commencé, dans sa lettre, par s'excuser pour son absence, avant d'expliquer que la municipalité de Beyrouth, de par ces différentes commissions et différents comités, a toujours essayé de venir en aide aux citoyens et d'être à l'écoute des citoyens surtout après la période post-explosion qui a endommagé la ville de Beyrouth en causant des dégâts incomparables autant au niveau humain que matériel. C'est en ce sens que s'inscrit le projet NAFAS de Design for Community. C'est un projet innovateur qui permet d'aboutir à des résultats concrets et productifs. C'est un projet qui est à l'écoute de toute la communauté de Karentina, indépendamment de l'appartenance ethnique ou religieuse des citoyens. C'est un projet qui répond à tous leurs besoins qui sont variés et différents. Il s'agit d'un projet mis en œuvre par la communauté et pour la communauté et c'est en ce sens que ce projet devrait servir d'exemple à d'autres collectivités libanaises. La municipalité de Beyrouth a participé et contribué à ce projet en tant que membre du comité consultatif et sera à l'écoute de chaque tranche de la communauté. Finalement, M. MALIAN a expliqué que le projet a été approuvé par le préfet et attend aujourd'hui la décision du conseil municipal afin de commencer sa mise en œuvre. M. MALIAN a fini par remercier tous les partenaires du projet (experts, spécialistes, membres de la société civile, donateurs, etc.) qui appuient la communauté en ces temps de crise.

M. José AVELINE, Directeur du pôle exploitation littoral, collines et vallées de la Métropole Nice Côte d'Azur, a expliqué que la métropole Nice Côte d'Azur essaie, à l'instar de Beyrouth, de prendre du recul par rapport à ce qu'elle vit au quotidien au niveau de la reconstruction. M. AVELINE a expliqué que la métropole a été confrontée à une tempête climatique, un épisode méditerranéen où des grosses arrivées de masses d'air chargées d'humidité dans la méditerranée se sont confrontées avec des masses d'air froid venant du continent suite à la tempête Alex (le 2 et 3 octobre 2020). Il y a donc eu un cumul de pluies très important sur une petite région qui concerne trois vallées dont deux sont métropolitaines (la vallée de la Tinée et la vallée de la Roya sont métropolitaines). M. AVELINE a exposé une série de photos qui montrent les dégâts engendrés par énormément de pluviométrie dans un secteur très encaissé en montagne (les routes, les ponts, les maisons, etc. ont été affectés). Il y avait jusqu'à 500 litres d'eau par mètre carré (l'équivalent de deux baignoires par mètre carré). Les maisons, situées dans le lit majeur, sont tombées dans la rivière (qui est de 10m de large et 15m de profondeur). Il y a eu des victimes : 18 morts dont 12 dans la vallée de la Vésubie. Au début, la métropole était confrontée à une situation d'urgence, un second temps a été dédié à la reconstruction.



Ainsi, 14 communes ont été impactées : 270 bâtiments et/ou maisons emportés, des voies et des ponts emportés, une station d'eau potable d'épuration inopérante, des réseaux qui ont sauté, etc. Tout ce travail relève des compétences métropolitaines. L'estimation des dégâts est de l'ordre de 800,000,000 d'euros (pas loin du milliard). Il y a plus de 800 opérations de reconstruction.

Durant les premiers jours, il y a eu un temps de réponse d'urgence : le soutien des populations sinistrées, les secours, la logistique d'hébergement, le sujet psychologique. Ensuite, il y a eu l'évacuation qui a été faite par voie aérienne (pas d'accès dans les vallées). Ainsi, un des premiers enjeux était de rétablir des accès à titre provisoire (ce qui nécessite de très nombreux chantiers dans les différentes composantes métropolitaines) : la voirie et des ouvrages d'art, l'eau potable, l'assainissement, l'élimination des eaux pluviales et des réseaux électriques, etc. Beaucoup d'agents ont été mobilisés et ont travaillé d'arrache-pied avec l'aide de moyens logistiques et des secours de l'État pour apporter une certaine normalité dans un paysage de chaos.



Dans un second temps, la métropole a travaillé sur la reconstruction résiliente. En ce sens, il fallait comprendre l'événement : Qu'est-ce qui s'est vraiment passé ? Pourquoi ? Quel risque faudra-t-il considérer à l'avenir dans le périmètre de reconstruction ? La métropole a eu l'appui des services de l'État, des services dédiés, comme le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), le service de restauration des transports en montagne, la DDTM (la direction des territoires et de la mer). La métropole a travaillé en collaboration avec ces services pour partager une analyse qui a permis de définir des périmètres d'exclusion et de travailler sur l'identification de techniques adaptées ; comme par exemple mettre en œuvre des protections de berges dans les secteurs habités qui vont définir un nouveau cours d'eau, largement élargi par rapport au cours d'eau initial et qui intègre des surfaces qui étaient préalablement dédiées à des constructions, des routes, etc.

La métropole a essayé d'intégrer l'économie dans la démarche (il y a également des entreprises qui ont été affectées). L'enjeu était de redonner des perspectives économiques sur des territoires isolés. Or, assurer des ressources économiques passe par la reconstruction des entreprises. En ce sens, la métropole reconstruit une zone d'activité à Saint-Martin-Vésubie qui va permettre la réimplantation des entreprises.



Par ailleurs, la métropole travaille sur la protection des sites dans le cadre d'un schéma global de l'eau qui porte sur la gestion de l'eau et des préventions des inondations : autrement dit, définir des zones pour la rivière, des zones pour les hommes et séparer les deux par des mesures de protection. À noter qu'à Saint-Martin-Vésubie, il y a 4 km linéaire à protéger qui nécessitent un coup de protection de l'ordre de 30,000,000 sans-compter les reconstructions du bâti et des infrastructures, les acquisitions foncières, etc.

En ce sens, la métropole repense l'organisation future en travaillant sur la base des documents d'urbanisme existants pour proposer des évolutions en conformité avec la réglementation et notamment la loi montagne pour réapproprier et remettre à disposition des terrains qui vont permettre la vie économique des habitants.

M. AVELINE a également discuté des difficultés rencontrées qui présentent des similitudes par rapport à la catastrophe du Liban :

- Qualifier et suivre des projets multiples : il s'agit d'un portefeuille de plus de 800 projets à définir, à partager et puis à mettre en œuvre et assurer le suivi.
- Les lourdeurs administratives : avec un État très réglementé, les procédures réglementaires deviennent vite compliquées.
- Passer de l'urgence à la reconstruction dans la durée.
- La fatigue des équipes (émotionnelle et physique).
- La confrontation à des injections contradictoires (faire vite, faire bien, selon les réglementations, pas cher, etc.).
- La confrontation à une gouvernance complexe.

M. AVELINE a conclu son intervention en soulignant que, pour réussir, il faudra mobiliser les partenaires, caler les organisations et les moyens dans la durée, travailler en mode projet, s'ouvrir aux démarches techniques et innovantes et travailler au plus près des élus et des habitants.

2.3. La reconstruction économique

M. Sami AL SAFADI, Président de la Fédération des Municipalités de Hasbani, a présenté quelques actions qui ont été mises en œuvre par la fédération suite à un contexte de crise économique et du COVID-19 : La fédération des municipalités de Hasbani se situe au sud du pays. 82 pourcents des habitants de la fédération sont des agriculteurs. Après la pandémie (COVID-19), la fédération s'est retrouvée face à l'absence d'un plan national de lutte contre cette pandémie. La fédération a donc travaillé en collaboration avec les maires afin de coordonner les efforts. En coordination avec le préfet, la fédération a donc fait une stérilisation de grande envergure (pendant six mois) des institutions, notamment pour les établissements scolaires, les institutions publiques, etc. Elle a interdit les rassemblements et procédé à une opération de stérilisation dans les camps des réfugiés syriens (la fédération accueille un camp de réfugiés). Il y a également eu la distribution de produits sanitaires (masques, produits hygiéniques, etc.), le lancement d'une campagne de sensibilisation et le suivi continu des personnes infectées.



Cette crise a eu un impact direct au niveau économique notamment pour les habitants qui vivent dans les régions rurales et les agriculteurs. Donc la majorité des habitants de la fédération ont été impactés.

Contrainte d'essayer de remédier à cette crise économique très sévère, la fédération et les municipalités se sont réunies afin d'organiser la mise en place d'une carte d'aide sociale distribuée à environ 2250 citoyens (après avoir procédé à un recensement à travers les municipalités). Ces cartes permettaient un

appui en alimentation et en médicaments, notamment pour les maladies chroniques et les personnes âgées.

Au Liban, les municipalités disposent de moyens modestes et cela ne permet pas de répondre aux besoins des habitants sur le long terme. Face à cette situation, la fédération, pour être résiliente au niveau économique, a essayé d'organiser des activités en mettant en place une stratégie afin de fournir des moyens de subsistance aux plus démunis. La fédération a donc lancé un projet agricole en collaboration avec USAID pour nettoyer les canaux d'irrigation et encourager les agriculteurs, à travers des campagnes de sensibilisation sanitaire intensives, à travailler dans les champs en respectant les mesures sanitaires et les gestes barrières. Les canaux d'irrigation ont donc été nettoyés pour encourager les habitants à cultiver leur terre et à se nourrir de leur terre ; notant que cette stratégie est applicable dans les milieux ruraux. Cette campagne a été une réussite : les habitants se sont rendus dans les champs et un grand nombre d'habitants a commencé à se nourrir de ce qu'ils produisaient dans leur propre terre. De ce fait, ce projet a pu assurer des revenus aux pauvres car USAID payait chaque agriculteur 10\$ par jour pour subvenir à ses besoins et acheter du matériel agricole. Ce projet a ainsi permis aux agriculteurs d'être auto-suffisants en vivant de la nourriture qu'ils produisaient.

M. Marwan DIB, Directeur de la Fédération des Municipalités d'Al-Arkoub, s'est excusé de ne pas pouvoir participer en raison d'une urgence.

Questions, réponses et partage d'expérience

Un temps d'échange et de questions/réponses a ensuite eu lieu. Les participants ont eu l'occasion de poser des questions aux intervenants présents pour mieux s'informer sur les projets/actions mis en œuvre.

M. Bassel EL HAJJ, élu de la municipalité de Tripoli a souligné quelques points essentiels qui pourront compléter les différents volets de la reconstruction :

- L'importance de prévoir des cours de rattrapage pour les élèves. En effet, durant la pandémie, les cours ont été dispensés en ligne. Conséquence : les élèves sont confrontés à des problèmes de réintégration et présentent des lacunes en différentes matières.
- L'importance de travailler sur la reconstruction des infrastructures : en cas d'inondations, il faut restaurer l'ensemble du réseau des infrastructures et non procéder à des réparations temporaires.
- Pour la distribution de l'aide alimentaire, M. EL HAJJ a noté que certaines familles ne reçoivent pas d'aide car elles ne sont pas affiliées à des associations ou à des politiciens. En ce sens, la collecte des données doit se passer de manière scientifique selon une étude globale du terrain afin d'inclure tout le monde.

Dr. Béchir ODEIMI, a expliqué qu'il y aura d'autres webinaires dans le cadre du projet Fonds de Solidarité pour le Liban, notamment sur la thématique de l'éducation. Il a mentionné que la municipalité d'Achkout, la municipalité d'El-Qrayeh et la fédération des municipalités de Baalbek Est travaillent à assurer des cours de rattrapage aux enfants durant l'après-midi afin de répondre aux besoins des collectivités, soulignant l'impact de cette démarche éducative sur les collectivités bénéficiaires de projets.

Mme Christiane CHIDIAC, agent de la municipalité d'Achkout, a confirmé les propos de Dr. ODEIMI, mentionnant que le retour des parents vis-à-vis de cette initiative était positif et affirmant que la

municipalité reçoit tous les jours de nombreux appels téléphoniques des parents pour la remercier de cette initiative.

Mme Rana DEMIAN, agent de la municipalité de Sin El Fil, a demandé à BUL, s'il y a eu une coordination avec la Croix-Rouge libanaise durant le développement de projets. En effet, la municipalité de Sin el Fil travaille en partenariat avec la Croix-Rouge sur la réduction des risques de catastrophe au niveau local.

Mme Howayda AL-HARITHY a alors répondu que depuis le début du travail sur le terrain, BUL a coordonné les efforts avec toutes les parties prenantes sur le terrain. Deux groupes ont été créés : un groupe pour le secours immédiat (d'urgence) et un groupe pour le développement durable (le long terme). En ce sens, BUL a travaillé avec le PNUD et UN-Habitat mais pas avec la Croix-Rouge qui travaillait plutôt sur l'aide humanitaire et l'aide d'urgence.

Mme Fleur FERRY, Responsable des relations internationales au Conseil départemental de Seine Maritime avait deux questions pour BUL, relatives au nombre de population du quartier de Karentina et le financement des projets.

Mme Howayda AL-HARITHY a alors répondu que le financement a été assuré principalement par IDRC (une entité canadienne), ACTED, et l'Université américaine (le Fonds de Solidarité pour le Liban finance en partie le centre communautaire de Karentina). Le nombre d'habitants de Karentina est d'environ 2000.

M. Simoné GIOVETTI, est intervenu pour rappeler qu'après l'explosion de Beyrouth, les municipalités libanaises ont aidé la ville de Beyrouth même avec leurs moyens limités. En ce sens, les collectivités sont en première ligne face aux crises et aux catastrophes. M. GIOVETTI a noté l'importance de cette solidarité, cette entraide, ajoutant que pour aider un territoire à être plus résilient, il faut appuyer les collectivités et les doter des techniques et du matériel nécessaire à réagir notamment durant les premières heures d'une crise.

Mme Rita LAHOUD, de Caritas Liban, a noté que la stratégie de reconstruction résiliente doit inclure un plan de lumière pour les infrastructures routières. Les municipalités ont un grand rôle à jouer dans le développement d'une telle stratégie. Ce projet permettrait de réduire le risque d'accident sur la voie publique et a donc un impact direct et rapide.

Monsieur Mohammad El Baba, de la municipalité de Saida, a parlé :

- de la crise sanitaire : le personnel médical mobilisé durant la crise n'est pas en train d'être rémunéré pour son travail. Il y a une pénurie de médicaments au Liban. Les campagnes de vaccinations (COVID-19) sont menacées d'être arrêtées.
- des pompiers qui sont les premiers à intervenir lors d'une catastrophe.
- de l'intervention de la ville de Saida qui a soutenu la ville de Beyrouth suite à l'explosion du port. Le secteur privé est également intervenu pour soutenir les sinistrés. À noter que la municipalité manquait crucialement de moyens techniques et de matériels pour gérer les crises : la municipalité de Beyrouth n'avait même pas des projecteurs pour pouvoir travailler la nuit. Lors d'une crise, il y a une complémentarité qui s'installent entre les différentes parties prenantes.

Mme Cécile REMION, de la Métropole Nice Côte d'Azur, et qui travaille pour le réseau Euromed a souligné la nécessité d'avoir une entité qui coordonne les actions des différentes parties prenantes, les ONG mais aussi entre les collectivités ; notant que cela pouvait être le rôle de l'unité de gestion de crise. En ce sens,

Mme REMION s'est interrogée sur le rôle de l'armée libanaise qui a assuré la coordination des ONG après l'explosion du port. Elle a donc suggéré d'élargir les prérogatives de l'unité de gestion de crise auprès du Premier ministre afin d'assurer une meilleure gestion et coordination.

M. Khalil DAGHER, agent à la municipalité de Jdeidé, a expliqué que depuis 2010, il est responsable de la cellule de gestion de crise à la municipalité de Jdeidé. Il a donc travaillé sur l'élaboration d'une stratégie pour répondre à la pandémie (COVID-19) en collaborant avec le préfet et le sous-préfet (et avec une équipe de la Croix-Rouge). Cependant, sa préoccupation majeure est la crise des déchets qui a débuté en 2015, une crise créée par l'homme, qui menace de faire son retour aujourd'hui. La municipalité de Jdeidé avait réussi à gérer cette crise durant les années précédentes, mais aujourd'hui, elle n'a plus les moyens nécessaires pour la distribution des sacs en plastiques pour le tri notant qu'elle n'avait pas réussi à sensibiliser les gens au tri. M. DAGHER a également noté que suite à l'explosion du port de Beyrouth la municipalité a procédé au déblaiement des rues afin de retirer les débris et verres brisés.

Mme Valérie DUMONTET, a souligné la nécessité de travailler en coordination avec toutes les parties prenantes pour la gestion de crises mais également pour la mise en place de stratégies de long terme. Chaque municipalité a ses propres réalités et le Fonds de Solidarité permet de mettre en place des projets adaptés au contexte de chaque collectivité. L'action « appui à l'éducation » a permis le développement de 3 projets différents en réponse aux besoins identifiés par chaque collectivité. Le fonds a permis cette articulation entre un collectif de donateurs et les niveaux étatiques associés et informés de ce dispositif. À Bourj Hammoud, la municipalité a travaillé avec treize associations locales afin d'identifier les personnes les plus démunies et leurs besoins. Le but était d'avoir une approche collective et une coordination à tous les niveaux ; et c'est la municipalité qui joue le rôle de la coordination et de la distribution des aides par la suite. Par ailleurs, Mme DUMONTET, a stressé l'importance de travailler sur des approches participatives comme c'est le cas du travail accompli par BUL et D4C à Karentina. Mme DUMONTET a pu rencontrer, durant sa visite de septembre au Liban, le comité de concertation citoyen et visiter le lieu du centre communautaire qui va devenir un espace collectif, un espace de fraternité, de cohésion et de croisement des différentes communautés de Karentina. Cet espace de relance sociale, cette conception de l'espace public et des aménagements urbains au service d'une recomposition sociale, constitue une expérience dans laquelle les collectivités françaises peuvent puiser des éléments de réponse pour leurs quartiers. C'est important de noter que cette expérience du Fonds de Solidarité permet aux collectivités françaises et libanaises de partager leurs expériences.



Séance de clôture

Mme Houda ODEIMI, Responsable du Développement et de la Coordination à Cités Unies Liban/Bureau Technique des Villes Libanaises, a présenté un récapitulatif des échanges. Elle a commencé par souligner

l'importance de donner aux collectivités locales un rôle dans la construction de stratégies de réponse aux crises et des moyens pour y répondre et les rendre plus résilientes. C'est en ce sens que s'inscrit les Fonds de solidarités mis en place par CGLU et Cités Unies France ; notant que l'entraide entre les collectivités locales est cruciale. En effet, les villes sont souvent les premières à être capables d'aider les municipalités voisines notamment pour recevoir et héberger les habitants en fuite (exemple du cas de Beyrouth).



En outre, Mme ODEIMI a souligné l'importance de coordonner les efforts entre les acteurs pour la réponse aux crises afin d'éviter les duplications des efforts par différents intervenants et organisations : cette coordination (entre national et local, secteurs privé et public, acteurs de la société civile) doit permettre de dépasser les clivages politiques ou administratifs ; notant que cette coordination est difficile à mettre en place.

Autre cette complémentarité, indispensables entre les acteurs présents et actifs, il faudra essayer d'assurer des aides équitables, en élargissant les prérogatives de l'unité de gestion de crise auprès du premier ministre afin d'assurer la complémentarité et la coordination entre les acteurs. Aujourd'hui, ce sont les municipalités qui assurent cette coordination au niveau de leurs territoires.

Par ailleurs, il est important d'adapter les appuis aux différents contextes des territoires, d'où la nécessaire complémentarité entre des plans nationaux et une déclinaison locale ; une démarche proposée par le projet Fonds de Solidarité pour le Liban qui insiste sur l'importance de partir des besoins des communautés elles-mêmes pour construire des réponses à ces besoins tout en prenant en considération la dignité des victimes de catastrophes. En ce sens, il est important d'utiliser les expériences de reconstruction pour trouver des solutions innovantes urbaines, sociales, économiques, etc.

Les intervenants ont également discuté de la reconstruction résiliente, qui consiste à comprendre ce qui s'est passé afin de mettre en place des plans futurs d'urbanisation, d'économie, de social, adaptés au contexte.

Les collectivités ont mentionné les difficultés auxquelles elles font face dans le cadre d'une reconstruction : le suivi de projets multiples, la gérance des lourdeurs administratives, la fatigue émotionnelle et physique des équipes, et les demandes contradictoires (faire vite, bien, pas cher, etc.).

Mme Odeimi, a finalement noté plusieurs thématiques de travail citées par les participants qui nécessitent intervention : l'appui scolaire, la crise des déchets, le manque de rémunération du personnel médical, les pénuries de médicaments, les risques d'arrêt des campagnes de vaccination, etc. Face à cette multi-crise les municipalités libanaises dépassées font de leur mieux avec leurs moyens financiers et techniques limités.

Liste des participants

Prénom	Nom	Ville	Organisation
Abir	El Tawm	Kaa	Municipalité de Kaa
Ali	Fawaz	Tibnine	Fédération des municipalités Al-Qalaa
Ali	El Khatib	Chebaa	Municipalité de Chebaa
Anne	de Maximy	Marseille	Ville de Marseille
Anne-Marie	Reingold	Paris	Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
Bassel	El Hajj	Tripoli	Municipalité de Tripoli
Béchir	ODEIMI	Beyrouth	Cités Unies Liban
Brenda	MILANI	Nice	Métropole Nice Côte d'Azur
Cécile	Le goff	Laval	Ville de Laval
Cécile	REMION	NICE	VILLE DE NICE
Charlotte	Ayoub	Antoura	Municipalité de Antoura
Christelle	Tohmé	Beyrouth	Cités Unies Liban
Christiane	El chidiac	Achkout	Municipalité d'Achkout
Cynthia	Azzam	Beyrouth	Cités Unies Liban
Daisy	Saba	Jdeideh	Municipalité de Jdeideh Baouchrieh Sed
Degaulle	Dib	Saida	Municipalité de Saida
Dominique	GINOUVES	Marseille	Ville de Marseille
Elias	Beainou	Zouk Mikael	Municipalité de Zouk Mikael
Elie	Hokayem	Jounieh	Municipalité de Jounieh
Elie	Saad	Paris	ENSAPB
Emilio	Piriz	MARSEILLE	RÉGION SUD PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
Farid	kassouf	Khenchara	Université Libanaise
Faten	Adada	Beyrouth	AFD
Faten	Abou hassan	Beyrouth	Ministère de l'Intérieur
Fayssal	HAMADEH	Baakline	Municipalité de Baakline
Fleur	FERRY	ROUEN	CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA SEINE-MARITIME
Florence	Lecervoisièr	Choisy-le-Roi	MAIRIE DE CHOISY LE ROI
Franck	GONSSE	Dunkerque	Mairie de Dunkerque
Gariné	Balian	Bourj Hammoud	Municipalité de Bourj Hammoud
Genevieve	Sevrin	Paris	Cités Unies France
Georges	Krikorian	Bourj Hammoud	Municipalité de Bourj Hammoud
Georges	Zeino	Beyrouth	Cités Unies Liban
Gergi	sessine	Anfeh	Municipalité de Anfeh
Hadi	eldick	Jezzine	Ministère de l'intérieur

Hassan	Hammoud	Tyr	Municipalité de Borj Rahal
Hicham	Lahouiri	Marseille	Cités Unies France
Houda	ODEIMI	Beyrouth	Cités Unies Liban
Howayda	Alharithy	Beyrouth	AUB - BUL
Hussein	Saleh	Brital	Municipalité de Brital
Ivan	Ladoux	Paris	Cités Unies France
Jeanine	Chamaai	kesserwan	Municipalité de Zouk Mikael
Jérôme	Bourgis	Aix en Provence	Mairie d'Aix-en-Provence
Karim	Najjar	Beyrouth	AUB - D4C
Kassem	Chaalán	Mount Lebanon	Lebanese Red Cross
Khalil	Dagher	Jdiedeh	Municipalité de Jdeideh Baouchrieh Sed
Linda	Abou trabi	Lebanon	Fédération des municipalités Hasbani
Lise	Andurand	Chambéry	Chambéry Solidarité Internationale
Marguerite	Wiest	Paris	Œuvre d'Orient
Marie	Fahed	Ghebaleh	Municipalité de Ghebaleh
Maroun	Antoun	El Qrayeh	Municipalité d'El-Qrayeh
Martine	Moser	MULHOUSE	VILLE DE MULHOUSE
Maya	Achkar	Beyrouth	Cités Unies Liban
Mirna	Seaibi	Jeita	Municipalité de Jeita
Mohamad	El Baba	Saida	Municipalité de Saida
Nada	Halawi	Ras el Metn	Municipalité de Ras el Metn
Nathalie	COS	Dunkerque	Communauté urbaine de Dunkerque
Olga	El tom	Kaa	Municipalité de Kaa
Pauline	BALAA	Zahlé - Liban	Municipalite de Zahle, Maalaka et Taanayel
PECRIAUX	SYBIL	Payré	Département 86
Raja	Abou reslan	Ras el Metn	Municipalité de Ras El Metn
Rajae	Abouzour	Rashaya	Fédération des municipalités Jabal Sheikh
Rana	Demian	Sin El Fil	Municipalité de Sin El Fil
Raymond	Abou Jaoude	Deir el Harf	Municipalité de Deir el Harf
Rita	Lahoud	Beyrouth	Caritas Lebanon
Rouba	El Dalati	Tripoli	Lebanese University
Roula	Hallani	Zeitoun kessrouan	Municipalité de Zeitoun
Roy	Tohmé	Beyrouth	Baytna Baytak
Sami	Safadi	Hasbaya	Fédération des municipalités de Hasbani
Sarah	Arbez	Beyrouth	Cités Unies Liban
Sarah Rita	Kattan	Beyrouth	Design for Communities
Sawsan	Boufakhreddine	Beyrouth	Unité de gestion de crise

Serge	ALLOU	Barcelona	United Cities and Local Governments - UCLG
Simoné	Giovetti	Paris	Cités Unies France
Sophie	Marion	Nantes	Conseil régional des Pays de la Loire
Stephanie	Chaghoury	Beyrouth	Municipalité de Beyrouth
Sylvain	Pothier-Leroux	Angoulême	Angoulême
Tala	Noujeim	Kornet el hamra	n/a
Valerie	Dumontet	Carcassonne	CD AUDE
Virginie	Rouquette	Paris	Cités unies France
Yasmine	Makaroun	Beyrouth	Université Libanaise-Centre de Restauration et de conservation
Yolande	DA SILVA FERREIRA	NANTES	Département de Loire-Atlantique
Yolande	Monsef	Jounieh	Fédération des municipalités Keserwan Ftouh
Ziad	Abou Jaoude	Jal el Dib	Municipalité de Jaleldib Bkenaya